

Le système des succursales s'est révélé des plus souple. Il a permis de fournir les services voulus aux nouvelles régions et de répondre aux exigences de l'évolution économique, même en périodes de croissance très rapide. Par exemple, l'économie a connu, pendant les quinze années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, à l'époque où l'industrie du blé s'est établie dans l'Ouest, une vague de prospérité sans précédent qui ne devait se retrouver qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il en est résulté une expansion considérable du système bancaire. Puis la prospérité s'est maintenue après la guerre, surtout à cause d'une vive concurrence. Il y avait 555 succursales au Canada, en 1897, et 4,676 à la fin de 1920. Ce nombre ne fut pas égalé de nouveau avant 1958; pendant les années 1920 et 1930, le nombre de succursales a diminué, non seulement parce que le transport routier a concentré l'activité commerciale vers les grands centres, mais aussi parce que les années difficiles de la crise économique ont occasionné des fusions et l'élimination des services faisant double emploi. Des difficultés d'exploitation et de recrutement du personnel pendant la Seconde Guerre mondiale ont entraîné une autre baisse de ce nombre. Toutefois, depuis la fin de la guerre, l'expansion rapide de l'économie, l'augmentation marquée de la population et la migration vers les centres urbains ont très vite multiplié le nombre de succursales. Tout comme au début du siècle, le réseau de bureaux a suivi l'avance de l'économie dans les nouveaux centres urbains et dans les chantiers pétroliers et miniers, et s'est étendu aux anciennes collectivités où l'expansion industrielle et commerciale exigeait encore plus de services bancaires. La banque a de plus suivi le mouvement des populations vers les banlieues. Elle a ouvert des bureaux dans les centres d'achat et s'est appliquée à suivre les plus récentes tendances de l'architecture, pour rendre tous ses locaux le plus attrayants possible. Après avoir été de 3,300 en 1939 et de 3,100 en 1945, le nombre de succursales a augmenté de près de 2,000 dans les 15 années de l'après-guerre.

On peut donc conclure que les banques canadiennes ont su mettre à profit le mouvement d'expansion d'après-guerre pour augmenter en volume et varier les services qu'elles offrent à l'industrie et aux particuliers. L'aménagement d'un grand nombre de succursales et l'agrandissement des services déjà établis ont entraîné une augmentation des frais d'administration. C'est ce qui explique, en partie, que les banques aient cherché le plein emploi de leurs services. Elles se font une forte concurrence auprès du client en lui offrant une grande variété de dépôts nouveau genre, y compris différents programmes d'épargne, de nouveaux modes de retrait et un meilleur service de prêt.

À la fin de la guerre, il y avait plus de quinze ans que les banques souffraient de la faible demande de crédit commercial. La crise économique avait entraîné une baisse marquée des prêts, qui n'avaient ensuite marqué qu'une hausse légère avant la guerre. À ce moment-là, l'économie n'avait pas repris son essor et, durant la guerre, une multitude de facteurs ont restreint les prêts bancaires. L'actif des banques en fut donc modifié. À la fin de 1945, les valeurs détenues par les banques constituaient 55 p. 100 de leur actif, contre 40 p. 100 juste avant la guerre et seulement 15 p. 100 en 1930. Le régime de restrictions économiques mis en vigueur pendant la guerre fut graduellement liquidé lors de la reconstruction. Les prêts commerciaux remplacèrent les valeurs gouvernementales dans l'actif des banques, lorsque l'économie se mit à croître dans le secteur privé et à ralentir dans le secteur public. De la fin de 1945 à la fin de 1950, les prêts bancaires en devise canadienne ont passé de 21 à 31 p. 100 de l'actif des banques. Pendant ce temps, l'actif global des banques a augmenté rapidement dans le cadre du régime de l'argent abondant favorisé par les autorités monétaires afin de stimuler l'économie et d'écartier la régression dont beaucoup avaient craint pour l'après-guerre. Durant la période quinquennale terminée le 31 décembre 1950, l'actif global avait augmenté, à peu près exclusivement en actif canadien, de 7,300 millions à 9,400 millions.

Ce n'est qu'au début de la guerre de Corée en juin 1950, que la crainte de l'inflation, née de la forte mise à contribution des ressources canadiennes, a entraîné l'imposition de mesures restrictives. Depuis lors, les banques ont pu consentir de plus en plus de prêts, au fur et à mesure que les autorités adaptaient la politique monétaire aux changements de la situation commerciale. Elles ont connu tour à tour des périodes de relâche et de